

La police n'a pas interrompu la rave party

NEUCHÂTEL L'organisatrice fera l'objet d'une dénonciation pénale mais la rave party, qui avait lieu en pleine Fête des vendanges, a pu se poursuivre. La police explique sa décision.

PAR PASCAL HOFER

Une rave party non autorisée s'est déroulée de samedi à dimanche sur les hauts de Neuchâtel. La police est intervenue, mais elle a choisi de laisser les personnes présentes poursuivre leur rassemblement musical avec DJ. Pour comprendre ce choix, il faut remonter au samedi en fin d'après-midi. La police neuchâteloise est informée qu'une rave se déroule dans une clairière située au nord des Plaines-Roches (où se trouve la principale déchetterie communale), au bas de la forêt de Chaumont.



Cette photo de la rave party a été prise par la police neuchâteloise. SP - POLICE NEUCHÂTELOISE

« Pendant la Fête des vendanges, nous devons continuer d'assurer ce que nous appelons le 'socle sécuritaire'. »
GEORGES-ANDRÉ LOZOUET
PORTE-PAROLE DE
LA POLICE NEUCHÂTELOISE

Une patrouille se rend sur place. Là, elle tombe «sur environ 100 personnes qui s'étaient déjà installées avec tout leur matériel, notamment une génératrice électrique et des installations de sonorisation», indique Georges-André Lozouet, porte-parole de la police, confirmant les informations d'«ArcInfo».

Diverses infractions

L'organisatrice est identifiée. Elle fera l'objet d'une dénonciation pénale. En cause, no-

tamment: des infractions à la loi sur la police du commerce (l'absence d'autorisation en particulier) et des infractions liées à la protection de la faune. Par la suite, la police a décidé de ne pas demander aux teufeurs (les personnes qui prennent part à une fête) de s'en aller, encore moins de les déloger par la force. Les explications de Georges-

André Lozouet: «Si nous avons pris cette décision, c'est pour deux raisons. La première répond à une logique de proportionnalité. Intervenir de façon plus ou moins musclée, c'est prendre le risque que la situation dégénère, ce que nous ne souhaitons pas.» La police avait fait le même choix au début du mois d'août pour une rave qui s'était dérou-

lée non loin des Verrières. Sachant aussi qu'en juin, deux policières avaient été blessées alors que les forces d'intervention bernoises tentaient de mettre fin à une rave non autorisée à Malleray. L'autre raison, c'est le fait qu'on se trouvait alors en pleine Fête des vendanges. «Pour la police neuchâteloise, c'est la manifestation qui de-

mande le plus grand engagement de l'année», explique Georges-André Lozouet. «Mais pendant la fête, nous devons continuer d'assurer ce que nous appelons le 'socle sécuritaire', autrement dit être à même d'intervenir partout ailleurs dans le canton si cela s'avère nécessaire, par exemple pour des accidents de la route, des violences domestiques, des vols, etc.»

Nettoyage effectué, comme promis

Après avoir pesé les pour et les contre – notamment le fait que cette rave ne posait a priori pas de problèmes de sécurité –, la police a choisi de donner la priorité à la Fête des vendanges et aux autres interventions dans le canton.

«L'organisatrice s'est engagée à nettoyer les lieux à la fin de l'événement, ce qui a été fait dimanche après-midi», précise Georges-André Lozouet.

Les participantes et participants venaient du canton de Neuchâtel, mais aussi d'autres cantons, y compris alémaniques. Les organisateurs avaient-ils choisi intentionnellement de placer leur événement durant la Fête des vendanges, sachant que la police serait déjà très occupée? Et aussi, peut-être, que le bruit de la rave se mélangerait à celui qui est émis par la fête dans toute la ville?

«On dira en tout cas que ces deux questions ne sont pas sans fondement», commente le porte-parole. Qui signale encore qu'il s'agissait d'une rave de type goa, dont Wikipédia nous dit que c'est «un genre de musique électronique psychédélique né à Goa, en Inde, dans les années 1990».

Huitième édition pour Festi'Bee

LA CHAUX-DE-FONDS

Entre chanson et rock, cet événement fait la part belle aux groupes de la région.

Le théâtre des Abeilles de La Chaux-de-Fonds résonnera aux sons d'artistes et de groupes régionaux ce samedi 4 octobre. Il se transformera en ruche musicale pour la 8e édition de Festi'Bee.

La jeune équipe d'organisation s'occupe de tout: de la programmation à la carte du bar, de la promotion au montage de la scène. «C'est une soirée où l'on vient pour la musique et de laquelle on repart avec des rencontres, des émotions et des sons», lance-t-elle.

Tous styles musicaux confondus

Cette année encore, tous les styles musicaux sont proposés: le rock – parfois celtique – avec Sang d'Ancre et Dyllo, l'indie pop avec Némie, le folk et la chanson française avec Été 25 ou encore la pop engagée avec Izia Jeen. **DAD**

Samedi 4 octobre dès 19h
au théâtre des Abeilles,
rue Numa-Droz 10.
Infos sur festibee.ch



Sang d'Ancre, ici aux Promos du Locle, sera à l'affiche. ARCHIVES NICOLAS MONTANDON

La population francophone s'accroît

SEELAND Les francophones sont en augmentation dans certaines communes germanophones de la région. Cela soulève des questions liées à l'accès à l'information et à la scolarisation.

Les arrondissements administratifs de Biel/Bienne et du Seeland sont marqués par l'évolution plurilingue, note le Forum du bilinguisme dans une enquête demandée par les organes politiques de cette région et le Conseil des affaires francophones.

La région compte 61 communes, dont 59 sont germanophones et deux bilingues, Bienne et Evillard. Parmi ces communes figurent deux localités voisines

du canton de Neuchâtel, Gals et Gampelen. «Le mouvement d'une population plutôt francophone vers notre région ne s'arrête pas aux frontières de Bienne», a expliqué à Keystone-ATS la directrice du Forum du bilinguisme, Virginie Borel. «La tendance qui continue de se dessiner à Bienne ne va pas s'essouffler dans les communes voisines», a ajouté la directrice. Sur les 46 communes qui ont

participé à l'enquête, 31 comptent une proportion de francophones qui s'élève à moins de 1% tandis que dans dix autres elle est comprise entre 10 et 20%. Cinq communes comptent plus de 21% d'habitants dont la langue officielle est le français.

Communication en français

Cette étude montre que la majorité des communes germanophones communiquent uni-



Si le bilinguisme se renforce à Bienne avec une présence accrue des francophones, c'est aussi le cas dans les autres localités de la région. ARCHIVES KEYSTONE

quement en allemand, tant sur leurs sites Internet que dans leurs publications officielles. Quatre offrent des contenus en français. A Nidau, commune germanophone jouxtant la Ville de Bienne, plus de 25% de la population s'exprime en français. Cette proportion est aussi élevée dans les communes limitrophes du canton de Neuchâ-

tel comme Gals ou Gampelen. Les gens choisissent de s'y établir pour des questions de fiscalité ou parce qu'ils y trouvent un logement. Les communes voisines de Bienne comme Port ou Brügg comptent aussi une forte minorité francophone.

Au niveau scolaire, l'enseignement se fait majoritairement en langue allemande, relèvent

les auteurs de cette étude réalisée entre juin et août 2024. S'agissant des connaissances linguistiques internes, 27 communes estiment que plus de 70% de leur personnel administratif maîtrise les bases orales de la deuxième langue officielle.

Manque de moyens

Face à la progression du nombre d'habitants de langue française, certaines communes expriment des besoins accrus en matière de soutien linguistique. Mais elles sont confrontées à des contraintes financières. Le rapport souligne que le bilinguisme, bien que parfois perçu comme un défi par les communes, est un élément distinctif de la région. Il est porteur de richesse culturelle, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale du Seeland bernois. **ATS**